

**PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET
AFAMBA : AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE
N°__01__ /AONO/J05/ CDPM /2021
DU__15/02/2021_____ POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU BÂTIMENT
SERVANT DES BUREAUX A LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES
TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU
ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
MINTP, EXERCICE 2021 Le
Préfet du Département de la
Mefou et Afamba, Autorité
Contractante, lance pour le**

compte de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux sus indiqués.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, Autorité Contractante, lance en un lot unique, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment servant des bureaux à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba pour le compte de l'exercice 2021 dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter portent sur :

- Travaux préparatoires ;
- Charpente-Couverture 'Plafond;
- Menuiserie métallique et vitrerie;
- Electricité ;
- Revêtement;
- Peinture.

3. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

- Lot unique: Réhabilitation de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba
- Montant TTC : 20 000 000 F CFA
- Caution de soumission 2% : 400 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2021.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Mfou.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Mfou, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Mfou') d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Mfou au plus tard le _10/03/2021_ à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° __01__ /AONO/J05/CDPM/2021 DU __15/02/2021_
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BÂTIMENT
SERVANT DES BUREAUX A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX
PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2021 ».
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)

;

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 2);

L'enveloppe C contenant l'Offre technique (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

- Lot : Unique
- Montant prévisionnel : 20 000 000 FCFA
- Montant de la Caution de soumission (2%) : 400 000 FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le _10/03/2021_ dès 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de Mfou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 2) ;
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres techniques (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas obtenu au moins un total de 72% des critères essentiels, soit 18 critères sur l'ensemble des 25 critères essentiels.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié au niveau du BPU et du DQE

b) Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 25 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La capacité financière de Quinze millions (15 000 000) FCFA pour le lot unique. '02 critères
2. Les références de l'Entreprise ————06 critères
3. Méthodologie d'exécution des travaux———03 critères
4. L'expérience du personnel d'encadrement ————— 03 critères
5. Le matériel et les équipements essentiels ————— 03 critères
6. Compréhension du projet —————- 05 critères
7. Présentation des Offres ———— 03 critères

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Mfou ou de la

Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivant : 222 203 732/ 658 262 632 / 651 649 194 ».

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

[Télécharger le DAO](#)